

### T.C.2.1.3 Raccordement ferroviaire et installations de réception

#### Objet

Marseille Provence Métropole envisage, sur le site de Caban Sud, l'implantation d'un centre de traitement des ordures.

Dans le cadre de ce projet, il est envisagé la création d'un embranchement ferroviaire permettant la réception quotidienne de 2 trains complets d'environ 600m. L'évacuation des mâchefers est également réalisée par voie ferroviaire

Un avant projet, réalisé par Ecorail, a été présenté au Port Autonome de Marseille début septembre.

Ce mémoire a pour objet la présentation des principales dispositions prévues pour ce projet afin de réaliser la bonne intégration du système de livraison par voie ferrée sur le secteur du PAM sans générer de nuisances sur la desserte des autres parcelles industrielles du secteur.

#### Consistance du Projet

Le projet prévoit la création d'un faisceau d'échange comprenant 4 voies d'au moins 640 m de longueur utile. Ce faisceau serait implanté à l'intérieur de la parcelle du DSP.

La première voie orientée d'Ouest en Est est dédié à la charge et l'évacuation des mâchefers.

La deuxième voie est utilisée pour la circulation des convois et leurs manoeuvres.

La troisième et la quatrième voie sont consacrées à la réception des ordures. Ces voies sont déservies par des ponts roulants afin de décharger les ordures ménagères brutes ainsi que les déchets de collectes sélectives. Ce système permet une grande flexibilité dans la réception et la gestion des convois.

#### Points Principaux

Intégration du projet UVE-MPM dans le développement du port :

Le projet d'ITE UVE-MPM devra, à terme, s'intégrer dans un Groupement d'Interêt Economique ferroviaire (restant à constituer) dont le réseau, desservira l'ensemble des parcelles situées dans le secteur du Port Autonome de Marseille.

La consistance des installations prévues pour le projet UVE-MPM doivent donc prendre en compte les développements futurs du secteur, ce qui impose de respecter certains points technique ainsi qu'une validation des projets par le PAM.

Les installations communes de l'Installation Terminal Embranchement, ainsi que leur gestion et leur entretien seront intégrées au GIE fer qui sera constitué, dès l'arrivée, sur le secteur d'un second industriel embranché fer.

URBASER, S.A.  
N.I.F.: A-79524054  
C/ Albasanz, 16 - 1º  
28037 MADRID

	<p>Conception, Financement, Réalisation et Exploitation d'un ensemble de traitement des déchets comprenant une unité de traitement thermique avec valorisation énergétique d'une capacité de 300.000 tonnes/an</p> <p><b>Annexes techniques</b></p>	<p>Mars 2005 41 sur 81</p>
---	---	--------------------------------